



## MONTAGNE & LOISIRS ASSOCIATION LOI 1901

87 rue Alfred de Musset – 31200 Toulouse  
Courriel : [secretariat@montagne-et-loisirs.fr](mailto:secretariat@montagne-et-loisirs.fr)  
Site Internet : <http://montagne-et-loisirs.fr/>

### COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE MONTAGNE ET LOISIRS du 22 Juin 2024 à St Aventin

Vincent Rivron ouvre la séance à 16h10

28 participants : cf feuille d'émargement  
18 Procurations : cf feuille d'émargement  
soit 46 personnes adhérentes présentes ou représentées: le chorum (30%) est dépassé.

#### ORDRE DU JOUR :

1. Rapport d' Activités
2. Rapport Financier
3. Projets et perspectives (débat)
4. Mise à jour du règlement intérieur
5. Montant des adhésions 2024-2025
6. Budget prévisionnel 2024-2025
7. Renouvellement du CD (1/3)

#### **1- RAPPORT et BILAN DES ACTIVITES :** cf présentation pdf chapitre 1

. Vincent présente le rapport moral ou rapport d'activités à l'aide de deux planches listant les principaux événements et chiffres significatifs de l'année.

#### Les chiffres de 2023/24 :

79 adhérents, un peu moins que l'année passée (99 en 2022-23).  
670 nuitées au chalet (en augmentation par rapport à 2022-23 : 590 nuitées) dont 247 nuitées de personnes non adhérentes à l'année.  
Le chalet a été occupé 70 jours dans l'année.

Il est mentionné qu'un flyer a été réalisé pour présenter le club lors de manifestations.

. Marc complète la présentation par un résumé en images des sorties et séjours qui ont fait l'objet d'un compte-rendu illustré sur le site.

26 sorties ou séjours ont été organisés depuis juillet 2023. Le club propose ainsi, en moyenne, une sortie tous les 15 jours.

**MERCI** à tous ceux et celles qui ont proposé, co-organisé et réalisé des sorties et séjours pour le club pendant la période.

Vote contre = 0      Abstention = 0      Vote Pour : à l'unanimité

## 2- RAPPORT FINANCIER SUR L' EXERCICE 2023/2024 : Cf présentation pdf chapitre 2

Résultat de l'exercice :      **+ 3945 €**

Total des avoirs :      **17751 €** (dont 12290 € sur un Livret rémunéré)

Au final, un exercice sous le signe de la stabilité.

Peu de grosses dépenses. Recettes en augmentation. Nos avoirs augmentent régulièrement. Le chalet s'autofinance sans problème, et constitue plus de la moitié du résultat de l'année. Hormis les projets liés au tout à l'égout, pas de travaux d'urgence à financer au chalet.

Vote contre = 0      Abstention = 0      Vote Pour : à l'unanimité

## 3- PROJETS 2024/2025

### • 60 ans du club

Cf présentation pdf chapitre 3.

→ JC Casagrande a constitué une équipe d'organisation qui se réunira en septembre.

→ Merci d'envoyer des photos des années 1960, 1970, 1980, 1990

→ Il est rappelé le besoin de fixer la date précise dès que possible (automne 2025).

### • Projets d'activités montagne 2024/2025 : quelques idées évoquées :

- Organiser un projet au col du Pourtalet à l'automne

- Refaire un séjour d'été sur le principe d'un camp de base

- Randonnées avec le Parc Naturel Régional d'Ariège, ou l' ANA

- Semaine en village de vacances en 1/2 PC, avec des randonnées selon les niveaux

- Organiser d'autres séjours hors vacances scolaires (moins d'affluence)

→ Collecter et constituer une liste des bonnes adresses d'hébergements ?

### • Travaux liés à l'assainissement, à l'eau potable et aux sanitaires

cf présentation pdf chapitre 3

*Préambule : Louis A. ne souhaite pas que l'on comble la fosse, elle peut servir de cave à vin !*

Toilettes sèches ? : Il est vrai que la limitation de notre consommation d'eau doit rester un objectif général. Baptiste présente les différentes possibilités de toilettes sèches. Les solutions toilette « éternelle » sans entretien (de type refuges récents) sont très coûteuses et demandent beaucoup d'espace. Celles-ci sont écartées.

Par contre, il existe des toilettes sèches à séparation d'urine qui pourraient facilement s'installer à la place de toilettes normales.

Le projet actuellement considéré et son chiffrage :

Les planches présentées montrent un projet de canalisations extérieures enterrées pour l'alimentation et l'évacuation des eaux, ainsi que les plans refaits par Baptiste pour un aménagement « confort » envisagé.

Baptiste nous présente aussi le devis estimatif correspondant à cette version « confort » de la rénovation des sanitaires qui s'élèvent à près de 50 000€. Attention, ceci ne comprend pas les travaux de canalisations extérieures.

En alternative à la version « confort » une solution minimale de mise en conformité au tout à l'égout est abordée mais n'a pas pu être chiffrée. Elle n'apporterait aucun confort supplémentaire.

Compte tenu de ce devis très élevé, une discussion sur d'autres options et sur les doutes à lever s'est engagée :

- 1<sup>ère</sup> étape : faire établir un devis pour les travaux obligatoires de raccordement à l'assainissement collectif, avant d'envisager les travaux de l'intérieur de la grange. Devis de 10 à 15 000€ peut-être ?
- Réfléchir à un projet intermédiaire à l'intérieur de la grange pour faire évoluer le confort, sans grever le budget de la sorte. Rappelons que l'amélioration principale recherchée est d'avoir une zone propre pour douches et lavabos, bien séparée de la zone bois si possible.
- Ne pas oublier que quelque chose doit être fait pour le raccordement de l'eau potable ainsi que pour l'amélioration de la mise à la terre de la maison.

En conclusion, nous ne sommes pas en mesure de prendre une décision sur le projet à l'heure qu'il est. Il a besoin d'être encore réfléchi. L'arrivée du tout à l'égout au village ne se fera sans doute pas avant 2026.

**4- MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR :** cf présentation pdf chapitre 4

Une mise à jour était nécessaire. Elle est ici soumise au vote.

Il y est précisé notamment le principe de l'encadrement des sorties, et quelques points de clarification sur le chalet (animaux domestiques, ...).

Vote contre = 0      Abstention = 0      Vote Pour : à l'unanimité

Les points relatifs au chalet ont amené la discussion sur le point suivant :

Pour améliorer le fonctionnement des allers et venues au chalet il est proposé, en plus des procédures techniques existantes d'ouverture et de fermeture eau et gaz, d'établir un « pense-bête » pour rappeler les différentes choses à faire à l'arrivée (→ S'inscrire sur le cahier, ...) et au départ du chalet (→ vider les cafetières, balayer obligatoirement les pièces de vies et la cuisine, passer la serpillère dans la cuisine, vider le frigidaire, éteindre l'eau, ...)

La rédaction proposée est jointe (pièce jointe) à ce compte-rendu.

## 5- MONTANTS DES ADHESIONS et TARIFS NUITÉES : cf présentation pdf chapitre 5

Proposition du CD :

- l'adhésion (section montagne, incluant la licence FFME) s'élèvera à 115€ pour l'année 2024/25, répercutant ainsi l'augmentation de 2€ de la FFME .

- L'adhésion (section Loisirs) reste à 35€.

Vote contre = 0      Abstention = 0      Vote Pour : à l'unanimité

A noter :

1. il est possible d'adhérer d'ores et déjà au club et à la FFME, alors que cette adhésion ne prendra effet que le 1<sup>er</sup> septembre.

La nouvelle fiche d'adhésion est sur le site Montagne et Loisirs.

**2. La fiche d'inscription au club est à remplir par TOUS.** Les chèques reçus, avant septembre, ne seront débités que début septembre 2024. Par contre, les virements sont immédiats.

3. chaque année, chacun doit répondre au « questionnaire santé ». Si toutes les cases sont négatives, vous n'avez désormais plus besoin de faire établir un nouveau certificat médical.

Voici l'extrait du texte du site myFFME sur le sujet :

*Les certificats médicaux ne sont obligatoires que dans trois cas de figure :*

*A- LICENCIÉS JEUNES OU ADULTES ayant répondu « oui » à l'une des questions du questionnaire de santé*

*B- COMPÉTITEURS ADULTES ESCALADE*

*C- COMPÉTITEURS ADULTES en ski-alpinisme*

*Les certificats médicaux sont valables 3 ans. Pour un renouvellement de licence, le licencié doit pouvoir valider l'attestation de santé. À défaut, il fournit un nouveau certificat médical chaque saison.*

*En dehors de ces trois cas de figure, l'attestation de santé suffit ! Le contrôle du certificat médical n'est plus obligatoire, mais les clubs doivent vérifier que leurs adhérents ont mis à jour leurs informations de santé sur myFFME et les relancer si besoin*

## 6- BUDGET PREVISIONNEL : cf présentation pdf chapitre 6

Par rapport à la version présentée en séance, de petites modifications ont été discutées et apportées sur les frais d'administration et vie du club (ils avaient été improprement mis à zéro). Si de gros travaux étaient lancés en cours d'exercice, l'équilibre annuel pourrait être retrouvé par une souscription auprès des adhérents ou bien par l'utilisation de la réserve en caisse.

## 7- RENOUVELLEMENT DU COMITE DIRECTEUR (CD) : cf présentation pdf chapitre 7

Les membres du tiers sortant se représentent tous (cf liste dans la présentation pdf)

Paul Holgado souhaite sortir du CD et donc du Bureau.

Pas de nouveau candidat déclaré.

Le nouveau CD est voté à l'unanimité.

**RENOUVELLEMENT DU BUREAU par le nouveau CD :**

Le Bureau actuel se représente et est élu à l'unanimité:

Vincent Rivron : Président

Marc Weber : Trésorier

Dominique Taché : Trésorier adjoint

Martine Perier : Secrétaire

Chantal Craipeau : Secrétaire adjointe

Agathe Marqué

Marc, qui est en charge du site internet depuis de nombreuses années (et on l'en remercie !) fait un appel à un ou 2 webmasters pour faire évoluer la charpente du site actuel : ainsi Kinou et Thierry se proposent pour participer à la refonte du site (en utilisant Word Press).

Le Bureau remercie les présents et les personnes représentées avant de clore la séance.  
S'en suivent un apéritif, un bon repas et la participation au Brandon organisé par le village.